



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL – OCTOBRE 2025

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire du 4 février 2025, le conseil municipal a adopté la résolution 2025-02-036 modifiant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal afin de se conformer à l'article 314.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. En effet, en raison des élections générales municipales qui auront lieu le 2 novembre 2025, le conseil ne peut siéger dans les 30 jours précédant le jour du scrutin.

Par conséquent, le calendrier des séances ordinaires est modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire qui était initialement prévue pour le mardi 7 octobre 2025, à 19h00, est devancée et aura lieu le mercredi 1^{er} octobre 2025, à 19h00.

Fait à Shefford, le 5 février 2025.

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)
James L. Lacroix